



Règlement piscine Rappel

Horaire

Lundi 20 h -21h
Vendredi 20h -21h30

Accès aux vestiaires à partir de 19h 50

Encadrement

Directeur de bassin obligatoire

L'accès à l'eau ne peut se faire qu'en sa présence.
Le bassin doit être évacué dès le départ de celui ci

Directeurs de bassin :

Cécile, Élisabeth, Christophe, Bernard, Michel Borneat, P'tit Louis, Pierre

Apnée

Au minimum 2 personnes par séance.

Une personne devant obligatoirement restée en surface

Bureau du CSO

Date, nom du licencié, mention « Lu et approuvé », signature